Fourrages consommés annuellement à l'écurie ou au pâturage.

	Quint	met.
a. Par les 41 bêtes adultes du haras, comme ci-dessus.	1,843	25
b. 30 poulains de 1re année pendant 210 jours à 75 kil. par jour.	157	50
30 poulains de 2e année, 180 jours de nourriture sèche à l'écurie, à 100 kil. par jour.	180	»
185 jours de pâturage à 200 kil.	370	»
30 poulains de 3e année, 180 jours à l'écurie à 125 kil. par jour.	225	»
185 jours de pâturage à 250 kil.	462	50
30 chevaux de 4e année, 180 jours d'écurie à 150 kil. par jour.	270	»
185 jours de pâturage à 300 kil.	555	»
30 chevaux de 5e année, 180 jours d'écurie à 125 kil. par jour.	225	»
185 jours de pâturage à 300 kil.	555	»
Total des fourrages consommés annuellement.	4,843	25

Ainsi dans le système d'éducation adopté, le haras paye les 4,843, 25 quintaux métriques de fourrages consommés soit à l'état sec, soit au pâturage, par une somme de 7,189 fr., c'est-à-dire à raison de 1 fr. 48 c. environ le quintal, en supposant que les chevaux sont vendus, tout dressés, au bout de 5 années, au prix moyen de 1,200 fr. par tête.

2° *Chevaux de carrosse de premier choix.*

Les poulinières qui composent le haras doivent être encore ici choisies avec soin, mais on peut les faire travailler, aussi bien que l'étalon, et payer ainsi un partie de leur nourriture, le travail ne nuisant aucunement à leur destination. Les jeunes chevaux sont propres au marché dès l'âge de 4 ans, et leur éducation n'exige pas des connaissances et une expérience aussi étendues, ni des soins aussi attentifs que celle des chevaux de selle de 1er choix. On peut aussi organiser le haras sur une plus petite échelle, et le composer d'un étalon et de 20 poulinières seulement. Les frais d'établissement du matériel vivant sont alors :

Pour un étalon de 1er choix.	2,000 fr.
20 jumens à 500 fr.	10,000
Total du capital.	12,000 fr.

Frais annuels d'entretien du haras.

a. Remonte du haras tous les 10 ans; dépense annuelle.	1,200 fr.	» c.
b. Intérêt du capital à 7 1/2 p. 0/0.	780	»
c. Nourriture; étalon. Avoine 10 lit. par jour, pour l'année.	40 hect.	
Jumens. Avoine 10 lit. pendant 200 jours.	400	
Total de l'avoine	440	

On suppose ici que le travail des 21 bêtes couvre les frais de l'avoine consommée, de façon que la recette n'a besoin que de balancer la consommation du fourrage, qui consiste en foin, savoir :

Pour 200 jours de nourriture sèche à l'écurie à raison de 1 quintal par jour pour les 21 bêtes.	200 quint.	» met.
Pour 165 jours de pâturage à 2 1/2 quint. par jour, pour les 21 bêtes.	412	50
Total.	612	50

d. Soins et pansemens. Salaire d'un garçon d'écurie, indépendamment des aides qui dirigent les animaux pendant le travail.	300	»
e. Logement de 21 bêtes à 6 fr.	126	»
Total des frais annuels d'entretien du haras.	2,406	»

Le *produit annuel* consiste, terme moyen,

report.	2,406 f.	c.

en 14 poulains, qui par conséquent reviennent chacun à 172 f. environ.

Frais annuels de l'éducation des poulains jusqu'à l'âge de 4 ans.

a. Avoine, 1re année, 210 jours à 3 1/2 lit. par tête et par jour.	103 hect.	
2e année, 180 jours à 4 lit.	101	
3e année, pas d'avoine.	»	
4e année, 210 jours à 8 lit.	135	
Total.	339	
339 hect. d'avoine à 5 fr. l'hect.	1,695	»
b. Soins et pansemens. Salaire de 2 garçons d'écurie pour les 56 poulains, à raison de 300 fr.	600	»
Dépenses pour dresser annuellement 14 poulains, à 12 fr. chaque.	168	»
Médicamens, objets divers pour 56 têtes à 2 fr.	112	»
c. *Logement* pour 56 jeunes bêtes, à 3 fr.	168	»
Total des frais annuels pour les élèves.	5,149	»

Recette annuelles.

14 poulains de 4 ans à raison de 600 f. chaque.	8,400	»
A déduire pour accidens, etc., 16 p. 0/0 de la valeur des animaux.	1,344	»
Reste.	7,056	
Frais à soustraire.	5,149	»
Recette nette annuelle du haras.	1,907	»

Fourrages consommés annuellement à l'écurie ou au pâturage.

	Quint.	mét.
a. Par les 21 bêtes adultes du haras.	612	50
b. 14 poulains de 1re année, 35 kil. par jour; pour 210 jours	73	50
14 poulains de 2e année, 180 jours à l'écurie à 35 kil. par jour.	63	»
185 jours de pâturage à 1 quint. par jour.	185	»
14 poulains de 3e année, 365 jours de pâturage à 125 kil.	456	25
14 poulains de 4e année, 210 jours d'écurie à 65 kil.	136	50
155 jours de pâturage à 150 kil.	232	50
Total des fourrages consommés annuellement.	1,759	25

Dans le système adopté, et en supposant qu'on vendit les jeunes chevaux dressés à 4 ans pour 600 fr., les fourrages sont payés à raison de 1 fr. 8 c. environ le quint. métrique, ou moins avantageusement que dans l'éducation des chevaux de selle, les circonstances locales étant supposées les mêmes.

3° *Chevaux de gros trait.*

Cette branche de l'économie rurale n'exige pas l'avance d'un capital fixe pour le matériel vivant, attendu que les jumens poulinières sont en même temps les bêtes d'attelage de l'établissement agricole. Le poulain à sa naissance ne coûte dans ce cas d'autres frais que ceux pour faire couvrir la jument, et de sa nourriture pendant l'interruption de son travail. Voici le calcul des dépenses de l'éducation d'un poulain de 4 ans, auquel on ne donne pas d'avoine.

	fr.	c.
a. Prime pour la monte.	6	
b. Interruption du travail de la jument pendant 120 jours, soit avant, soit après la mise bas, à 1 fr. 80 c. par jour.	96	
Frais de production du poulain à sa naissance.	102	»
c. Alimens pendant 210 jours de la 1re année, 8 hect. d'avoine à 5 fr.	40	»
d. Soins pendant les 4 années.	30	»
e. Logement pendant 4 années, à 3 fr.	12	»
Total des frais pour un cheval de 4 ans.	184	»